

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **MERCREDI 14 DECEMBRE 2022 à 18 h 30**  
Mairie - Salle du Conseil

N° **DCA2022-12-14/10**

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;  
Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR ;  
Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Sandrine HUVENNE – Béatrice MONTANT – Etienne RIFFAULT –  
Lucienne THABUIS.

Excusé avec procuration : Claude THABUIS (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Sandrine BUISSON – Marc LOCATELLI – Laurence POTIER-GABRION ;  
Jean LACOMBE – Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : douze

### **Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES JARDINS FAMILIAUX D'OLIOT**

Il est rappelé que le Centre Communal d'Action Sociale a aménagé sur une parcelle de terrain communal située au lieudit « La Côte d'Oliot » des lots à usage de jardins à cultiver, mis gratuitement à disposition de familles domiciliées sur la commune de La Roche-sur-Foron, habitant en appartement, sans jardin.

Pour une utilisation aussi satisfaisante que possible, une convention de mise à disposition, signée entre le CCAS et chaque famille utilisatrice, a été instaurée.

Une mise à jour de la convention initiale, adaptée aux conditions actuelles d'utilisation des jardins, est aujourd'hui présentée aux membres du Conseil d'Administration du CCAS.

**Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres :**

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition présentée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer pour le CCAS.

Ainsi fait et délibéré,  
La Roche-sur-Foron, le 14 décembre 2022

Le Président,  
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-préfecture  
de Bonneville le **20 DEC. 2022**  
Publié le **20 DEC. 2022**  
Notifié le **20 DEC. 2022**  
Le Président,  
Pierrick DUCIMETIERE

